

CHARTRE DES CIVILITES ET DES USAGES

Cette chartre a été réalisée avec l'aide des élèves du Conseil de la Vie Collégienne.

1. Je respecte les personnes et leur travail

Chacun peut s'exprimer librement dans le respect des autres, sans jugement ni paroles blessantes. Le respect des différences est essentiel.

Je suis poli.

Toute forme de violence, qu'elle soit physique ou verbale, est strictement interdite.

Le calme en classe est indispensable : chacun doit permettre aux autres de travailler dans de bonnes conditions, sans bavardages ni comportements perturbateurs.

Les consignes données par les adultes du collège (surveillants, agents, professeurs, etc.) doivent être appliquées.

2. Je suis présent et à l'heure

La présence à tous les cours inscrits sur Pronote est obligatoire.

Arriver à l'heure, c'est respecter les enseignants. En cas de retard, le passage par la vie scolaire est obligatoire afin d'en expliquer la raison avant de rejoindre le cours.

Lorsqu'une absence est prévue, tes parents ou responsables informent le collège avant. En cas d'absence imprévu, un justificatif est apporté. Les cours manqués sont rattrapés.

3. Je fais le travail demandé et j'ai mon matériel

Chaque élève doit venir en cours avec le matériel nécessaire et en prendre soin.

Les activités demandées en classe, les devoirs à la maison et l'apprentissage régulier des leçons doivent être réalisés sérieusement.

4. Ma tenue est adaptée et je m'assure de la santé et de la sécurité des autres

Les vêtements trop courts, trop découverts, qui te mettent en danger ou qui ne sont pas adaptés à un collège ne sont pas autorisés. Le maquillage est discret. À l'intérieur des

bâtiments, chacun se découvre en retirant casquettes, capuches, bandanas et autres couvre-chefs.

Les objets ou produits dangereux pour la santé ou la sécurité n'ont pas leur place au collège.

Il est autorisé d'avoir une bouteille ou une gourde d'eau avec soi au collège mais les bonbons sont interdits. Jette ton chewing-gum à la poubelle avant d'entrer en classe.

Le matériel et les locaux doivent être respectés et maintenus en bon état.

Les téléphones portables et objets connectés sont éteints et rangés dans leur pochette.

Je ferme mon casier avec un cadenas.

J'ai un cartable ou un sac adapté et fermable pour protéger mes affaires.

5. Je participe à la vie du collège

Les délégués de classe représentent les élèves et peuvent rencontrer la direction pour partager leurs idées, leurs besoins ou leurs propositions.

Les délégués du CVC participent également à l'amélioration de la vie au collège en échangeant sur des projets et des initiatives utiles à tous